

### Informations opérationnelles Réinvestissements urgents pour le C19RM

Le 20 juillet 2022

Chères collègues, chers collègues,

En raison de la nature changeante de la pandémie de COVID-19 et de ses facteurs déterminants, le Fonds mondial aidera les pays maîtres d'œuvre à réinvestir en urgence les fonds du dispositif de riposte au COVID-19 (C19RM). En effet, l'objectif initial de ces investissements ne satisfait plus aux priorités et besoins nationaux actuels et prévus.

Le processus de réinvestissement représente également une occasion sans précédent d'harmoniser le financement du C19RM avec les priorités du cycle de financement 2023-2025, en particulier pour le renforcement des systèmes de santé et communautaires et la préparation aux futures pandémies.

Pour que les pays maîtres d'œuvre puissent utiliser les fonds du C19RM avant la date limite du 31 décembre 2023, les décisions de réinvestissement doivent être approuvées par les équipes de pays d'ici le 31 août 2022 afin de prendre en compte les délais d'approvisionnement des produits de santé et d'achever la mise en œuvre des étapes clés.

Au cours du dialogue sur le réinvestissement, les pays maîtres d'œuvre devront **identifier** la nouvelle demande et/ou actualiser leur demande non financée afin d'être prêts pour la vague d'optimisation du portefeuille du C19RM prévue en septembre 2022. L'optimisation du portefeuille est un processus de financement du Fonds mondial qui fournit rapidement aux pays des fonds supplémentaires pour permettre la mise à l'échelle des interventions existantes dans le cadre du C19RM.

Pour simplifier les efforts de réinvestissement dans le cadre de l'optimisation du portefeuille du C19RM, l'enregistrement de la demande non financée devra être effectué d'ici le 2 septembre 2022.

Des séances d'information pour les instances de coordination nationale et les récipiendaires principaux auront lieu les 25 et 26 juillet, et les 4 et 5 août. Vous trouverez ci-dessous des liens vers les séances.

Cordialement,

Le Fonds mondial

## Séances d'information sur les réinvestissements pour le C19RM

Les séances d'information pour les instances de coordination nationale et les récipiendaires principaux se dérouleront de la manière suivante :

- Lundi 25 juillet de 10 h 30 à 12 h 00 en anglais <u>lien pour assister à cette séance</u>.
- Mardi 26 juillet de 10 h 30 à 12 h 30 en français lien pour assister à cette séance.
- Jeudi 4 août de 10 h 30 à 12 h 00 en anglais lien pour assister à cette séance.
- Vendredi 5 août de 10 h 30 à 12 h 00 en français <u>lien pour assister à cette</u> <u>séance</u>.

Les enregistrements et les présentations seront disponibles après les séances.

# Directives actualisées relatives aux réinvestissements pour le C19RM

#### **Objectif**

Optimiser l'impact des fonds du C19RM en aidant les pays à être plus ambitieux lorsqu'ils adaptent leurs interventions pour le C19RM aux ripostes et besoins nationaux en évolution, à l'expérience de mise en œuvre des pays et aux opportunités dans le cadre du C19RM, en particulier dans les domaines décrits dans ce document.

Le document contient des liens vers des considérations relatives aux délais d'approvisionnement, aux coûts et aux achats pour éclairer la prise de décision concernant le réinvestissement.

Il est recommandé aux pays de concentrer la planification du réinvestissement et l'optimisation du portefeuille du C19RM sur des domaines d'intervention choisis de

manière stratégique qui peuvent être étendus à plus grande échelle, plutôt que sur un grand nombre d'interventions plus restreintes.

Cette approche de mise à l'échelle permet des investissements plus efficaces et une mise en œuvre réussie du programme.

#### **Domaines prioritaires clés**

Lorsque le mécanisme de riposte au COVID-19 a été créé en 2020, le Conseil d'administration du Fonds mondial a défini trois domaines d'investissement admissibles à un financement : (1) la riposte au COVID-19 ; (2) l'adaptation au COVID-19 des programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, et (3) le renforcement des systèmes de santé et communautaires. Au sein de ces trois domaines d'investissement du C19RM, des occasions de réinvestissement de valeur supérieure ont été identifiées en fonction des retours d'information des pays et des meilleures pratiques émergentes :

#### Adapter au contexte actuel des réponses et interventions relatives au COVID-19

- Réévaluation du diagnostic du COVID-19 et utilisation d'EPI. Ceci peut rendre disponibles des financements du C19RM pour qu'ils soient réinvestis immédiatement dans d'autres domaines.
- Prévention et contrôle des infections.
- Oxygène médical.
- Nouveaux traitements, « Dépister et traiter » et autodiagnostic à domicile.

### 2. Faciliter l'intégration des programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et les mesures d'atténuation

- Couvrir les coûts supplémentaires liés à la gestion des achats et de l'approvisionnement des produits de santé.
- Dépistage bidirectionnel intégration de la tuberculose/du COVID-19.
- Les produits destinés au VIH, à la tuberculose et au paludisme ne relèvent pas du champ d'application du C19RM (sauf les cartouches TB dans le cadre d'une riposte intégrée).

#### 3. Améliorer les systèmes et l'infrastructure pour renforcer les réponses

- Préparation aux pandémies.
- Renforcement des systèmes de laboratoire.
- Surveillance des maladies respiratoires, systèmes de données et riposte.
- Santé communautaire/agents de santé communautaires.
- Chaîne d'approvisionnement et gestion des déchets.
- Présenter des plans pour les SRPS.

Le document <u>Annex 6 : Guidance for C19RM Reinvestment Planning</u> (en anglais) fournit des documents axés sur la technique et la programmatique.

#### Directives relatives aux activités d'approvisionnement

Directives concernant les délais d'approvisionnement, la tarification et les coûts des produits de santé

Les ressources actualisées sont accessibles à partir des liens suivants :

- Guide de planification de l'approvisionnement et de la livraison par catégorie et par produit (en anglais | en français). Ce document expose les délais d'approvisionnement indicatifs pour la planification des produits de santé essentiels pour le mécanisme d'achat groupé du Fonds mondial.
- Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose. Ce document expose les délais d'approvisionnement indicatifs pour la planification des produits antituberculeux achetés par le biais du Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose.

Des informations détaillées sur les tarifs de référence pour les coûts des produits pour le COVID-19 sont disponibles pour <u>le diagnostic</u>, <u>l'EPI</u>, <u>l'O2</u>, <u>les équipements de santé (y compris les séquenceurs, la radiographie, les incinérateurs et autres équipements pour les hôpitaux et les laboratoires), <u>les traitements</u> et les <u>produits non sanitaires</u> (véhicules, ordinateurs).</u>

#### **Dates clés**

- **D'ici le 31 août 2022 :** décisions de réinvestissement pour le C19RM approuvées par les équipes de pays du Fonds mondial.
- À partir de septembre 2022 : vague d'optimisation du portefeuille du C19RM.
- D'ici le 2 septembre 2022 : enregistrement de la demande non financée pour le C19RM
- 30 septembre 2022 : budgets détaillés actualisés dans le SGS pour refléter les révisions significatives (uniquement pour les subventions pour lesquelles aucune demande non financée n'est enregistrée)
- Fin septembre : demandes d'installations d'AIP à acheter via Wambo.
- 31 octobre (ou plus tôt si l'approbation du Conseil d'administration n'est pas obligatoire) : les pays sont informés des décisions d'optimisation du portefeuille